

Montréal, le 7 août 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau, avocats
800, rue du Square Victoria
Bureau 4500
C.P. 391
Montréal (Québec) H4Z 1J2

**Objet: Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier R-4045-2018**

Maître,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai supplémentaire pour le dépôt de la preuve dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués par l'AHQ-ARQ, la Régie accorde le délai supplémentaire pour le dépôt de la preuve **jusqu'à 48 heures ouvrables après la transmission, par le Distributeur, du document confidentiel demandé.**

Veuillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml